

ARLES, le 7 mars 2024

Chères et chers camarades,

Nous sommes rassemblé-e-s aujourd'hui pour inaugurer la nouvelle plaque en l'honneur de Pierre SEMARD. En réalité il ne s'agit pas d'une nouvelle plaque mais d'un nouvel emplacement. Je profite d'ailleurs de ce message pour remercier les services de la SNCF TER PACA, et plus particulièrement Mme Valérie Durand, directrice de la coordination territoriale qui ont contribué à ce déplacement de plaque.

Ce jour n'est pas un jour comme les autres, il n'a pas été choisi au hasard, c'est le jour anniversaire de l'assassinat de Pierre SEMARD qui a eu lieu le 7 mars 1942. Attachés au devoir de mémoire, nous tenons à cette commémoration, c'est une façon pour nous de maintenir notre vigilance face au risque, toujours présent, que certains repères s'effacent si nous n'étions pas suffisamment attentifs.

Honorer Pierre SEMARD c'est nous rappeler l'homme qui l'était, le militant, le résistant.

Les historiens et ses compagnons de route ont coutume de dire qu'il était un visionnaire, parce qu'il fut parmi ceux qui ont écrit les premières pages d'une conception moderne du syndicalisme. Il prônait déjà le rassemblement des salariés et la dimension unitaire à donner aux luttes comme un élément indispensable à la construction du rapport de force.

Il a porté l'idée du syndicalisme comme devant être une force de contestation, mais aussi de propositions alternatives qui doivent créer la capacité de mobiliser tous les salariés pour parvenir à négocier sur des bases revendicatives construites avec eux.

A partir de son analyse de l'environnement politique, économique et social, il a porté la nécessité d'un syndicalisme qui doit garder son indépendance vis-à-vis des partis politiques, tout en précisant avec beaucoup de clairvoyance qu'indépendance ne signifie pas neutralité.

Ses idées avant-gardistes étaient guidées avant tout par des valeurs profondément humaines et par une appréciation très fine du contexte. Pierre SEMARD était surtout animé par la volonté de voir se construire une société sur les bases de la paix, de la justice, de la démocratie, de la solidarité entre les hommes et entre les peuples, du respect de l'être humain et de son travail.

Les batailles revendicatives qu'il a menées et impulsées lorsqu'il dirigeait la Fédération CGT des Cheminots n'ont rien perdu de leur modernité :

- Négocier les congés payés et une réduction du temps de travail hebdomadaire ;

- Lutter pour la construction d'une entreprise de chemin de fer nationale, publique, unique et intégrée ;
- Donner au transport ferroviaire la dimension d'un service public indispensable au développement de la nation et à l'industrialisation des territoires, tout en répondant aux besoins des citoyens ;
- Associer à cette dimension l'exigence d'un statut et d'une protection sociale de haut niveau pour les salariés du rail ;
- Œuvrer à l'élaboration de conventions collectives dans les transports pour éviter la mise en concurrence des salariés de ce secteur.

Vous remarquerez peut-être que ces axes revendicatifs n'ont rien d'archaïques.

Que disaient nos opposants à cette époque ? « Les congés payés, la réduction du temps de travail, la protection sociale solidaire et les conventions collectives, la redistribution des richesses produites sont des facteurs qui vont ruiner les entreprises et faire s'effondrer l'économie nationale. » « Les entreprises publiques, les services publics, les statuts protecteurs de leurs salariés, sont autant d'éléments insupportables pour les finances de l'État. »

Aujourd'hui, les mêmes, qui ont vu depuis leur fortune gonfler, pendant que les droits des salariés se rabougrissent, tiennent des discours identiques, arguant de la mondialisation de l'économie, du libéralisme exacerbé ou de la concurrence libre et non faussée, présentés comme autant de dogmes.

L'entreprise publique SNCF a été, dans la dernière décennie, impactée par deux réformes d'ampleur (celles de 2014 et 2018) visant à offrir le rail aux marchés, pour en faire une source de profits. C'est toute l'œuvre syndicale réalisée lors de la réunification des entreprises ferroviaires en une seule SNCF publique en 1937 qu'ils veulent anéantir.

C'est le service public ferroviaire qui est visé, car le transport ferroviaire est jugé comme une manne financière publique qui leur échappe. Cette simple idée leur est insupportable. Les batailles menées par la CGT pour reconquérir des services publics efficaces, nourries de propositions, de projets complets tant pour le transport de marchandises que voyageurs, illustrent bien sa force de conviction pour permettre aux services publics de redevenir les outils publics répondant aux besoins des populations, de l'intérêt général.

C'est aussi par un engagement sans faille contre les puissances financières et patronales, contre les forces politiques à leur solde que nous pouvons rendre hommage à Pierre Semard.

Il est parvenu, à élever les consciences, à gagner des conquêtes sociales qui servent encore de bases revendicatives, à mener la bataille idéologique dans un contexte bien plus hostile.

Pierre SEMARD a aussi mené d'autres combats qui ont du sens encore aujourd'hui.

D'une part, permettre aux salariés d'intervenir dans la gestion des entreprises. C'est bien dans l'esprit des fondateurs de la CGT que l'activité syndicale est menée. Cette intervention des salariés sur les choix des entreprises est contestée par l'ensemble des tenants du libéralisme. Cette conception est sans cesse disputée par le patronat, qui n'a de cesse de vouloir supprimer les droits des salariés.

D'autre part, en matière culturelle, la loi sur les 3 fois huit heures (08 heures de repos, 08 heures de travail et 08 heures de loisirs), votée après le 1er mai 1919, a permis de lancer dans la CGT et particulièrement à la fédération CGT des cheminots, des chantiers qui méritent d'être relevés : organiser le sport chez les cheminots, organiser la musique, développer les bibliothèques syndicales, développer les loisirs. Cette nouvelle loi des 3 fois 8 heures a permis au syndicalisme d'offrir d'autres alternatives aux ouvriers, Pierre Semard s'en est rapidement saisi.

Se souvenir et honorer Pierre SEMARD, c'est aussi faire acte de volontarisme pour défendre les mêmes valeurs humaines et le même ouvrage pour la paix. Lui qui a été emprisonné pour avoir combattu la guerre au Maroc, serait certainement atterré de constater à quel point ces idées colonialistes ont peu évolué.

Les déclarations politiciennes et opportunistes au regard de la proximité des élections européennes, du Président Macron, concernant le conflit en Ukraine, le place parmi les « va-t-en guerre » et sont d'une extrême dangerosité. Cette escalade guerrière n'apportera ni la paix, ni la sécurité, ni la liberté au peuple ukrainien.

En Ukraine, comme à Gaza et partout dans le monde, l'urgence est d'agir pour la paix. Il faut de toute urgence arrêter ces guerres dont les premières victimes sont les populations civiles, qui se retrouvent au milieu des combats ou sont contraintes à la fuite.

C'est dans la même veine que Pierre Semard, avec cette même volonté de participer à la construction de la paix dans le monde que le CASI des Cheminots PACA organise le concert pour la paix le vendredi 15 mars aux Docks des Sud pour sa 4<sup>ème</sup> édition.

Lors d'une intervention au congrès fédéral d'octobre 1938 à Nantes, Pierre Semard déclara dans un avant-propos :

*« Nous devons défendre la paix ; chaque fois qu'on fait reculer la guerre, que l'on dresse les peuples contre la guerre on travaille pour la paix Nous œuvrerons inlassablement pour que celle-ci se réalise le plus vite possible. » (fin de citation)*

Pierre SEMARD, qui fut assassiné par les nazis et le gouvernement de Vichy, trouverait aujourd'hui une montée dangereuse des courants d'extrême droite en Europe. La France n'y échappe pas. Oui, Pierre SEMARD avait une grande lucidité quand il demandait à ses camarades cheminots de poursuivre inlassablement le combat contre le fascisme, car celui-ci est toujours sous-jacent et s'alimente de la misère pour en faire son lit.

Le devoir de mémoire est insuffisant s'il ne s'accompagne pas d'une démarche volontariste pour défendre nos valeurs, la bête immonde prend quelques fois des visages humains pour convaincre ceux qui sont dans la misère que de plus malheureux qu'eux en sont les responsables.

Soyons attentifs ! La perte de repères historiques et politiques conduit parfois à des dérives graves et il est de notre devoir d'être très fermes sur ces questions.

Une fois encore, lorsque Pierre SEMARD explique que l'indépendance syndicale vis-à-vis du politique ne signifie pas neutralité, il fait preuve de beaucoup de perspicacité. Rappelons qu'elles sont les valeurs humaines qui constituent les fondements des statuts de la CGT et ne les oublions jamais.

Pour finir je me permets d'affirmer que lorsque le devoir de mémoire n'est pas respecté et que la transmission des faits historiques n'est pas correctement réalisée, il se trouve toujours quelques révisionnistes qui s'empressent de la déformer pour mieux nous la faire oublier. Alors OUI, chères et chers camarades, honorer la mémoire de Pierre SEMARD n'a rien d'archaïque ou de passéiste comme certains pourraient le laisser penser. Bien au contraire, se souvenir de ce combattant, de ce militant syndical et politique qui nous a fait l'honneur d'être le premier dirigeant de notre Fédération, c'est nous engager à poursuivre les mêmes combats. C'est perpétuer inlassablement cette bataille pour une société plus humaine et plus juste, pour la paix entre les peuples. C'est nous attacher à être, très modestement, mais avec lucidité et détermination, ses dignes et fiers héritiers. Merci de votre attention.